



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 68785

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation au sujet des nouvelles mesures que le Gouvernement paraît disposé à prendre en matière de facturation des appels téléphoniques. Le détail des factures et la consommation réelle devraient figurer à côté de la consommation effectivement facturée. Il lui demande dans quels délais le Gouvernement compte publier les arrêtés concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68785

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6439